

LES RENDEZ-VOUS 1^{ER} SEMESTRE 2019

Permanences consulaires & AFB à Liège

Maison de la France – 17/19 rue Haute Sauvenière

19.02.19 – 19.03.19 – 29.03.19 – 02.04.19 – 30.04.19 –
06.05.19 – 04.06.19 – 18.06.19

de 9 h 40 à 12 h 20 et de 14 h à 15 h 40

Permanences AFB à Charleroi

Hôtel de Ville – Place Charles II

13.02.19 – 13.03.19 de 10 h à 12 h 30

ou sur rendez-vous au 0495 53 81 87 – wilmety@protonmail.com

Permanences consulaires à Charleroi

Hôtel de Ville – Place Charles II

31.03.19 – 09.05.19 de 09 h 40 à 12 h 20 et de 14 h à 15 h 40

Pour vos documents :

la prise de rendez-vous est obligatoire pour le dépôt des demandes,
sans rendez-vous pour les retraits de documents

La prise de rendez-vous est possible uniquement par internet sur le site
du Consulat Général de France à Bruxelles UN MOIS AVANT
la date de la permanence

Pour les retraits de pièces d'identité, vous devez vous munir du récépissé,
de l'ancienne carte et de 8,00 € en monnaie.

La procédure est identique pour le Consulat Général à Bruxelles
Pour la prise de rendez-vous, tout renseignement ou formulaire,
veuillez-vous rendre sur le site du Consulat
<https://bruxelles.consulfrance.org>

Rédaction et mise en page : Martine Désirant



Association Française de Bienfaisance de Liège Asbl La Revue n° 45 Février 2019



Le mot de la Présidente

Notre association à 145 ans ! Une longévité incroyable grâce à la volonté, la bonne gestion et la tolérance des conseils d'administration qui se sont succédés pour apporter de l'aide aux français en difficulté. Des bénévoles qui portent depuis

1874 notre asbl vers un soutien justifié et indispensable pour certains de nos concitoyens.

Créée pour soutenir des familles que la guerre de 1870 avaient jetées dans le désarroi, les hommes et les femmes de cette époque, seraient assurément étonnés de découvrir des situations contemporaines si peu enviables.

Toutefois, nos interventions ne peuvent perdurer qu'avec votre concours. C'est pourquoi nous vous serions très reconnaissants d'avoir l'obligeance de nous faire parvenir votre cotisation dans les meilleurs délais.

Votre contribution de 15.00 € par an est indispensable à la poursuite de nos actions sociales.

Pour 1.25 € par mois vous contribuez à améliorer le sort de jeunes, de familles ou de seniors dont la situation précaire est préoccupante.

Pour un don égal ou supérieur à 40.00 €, nous vous fournirons un reçu afin que vous puissiez bénéficier d'une déductibilité fiscale.

D'avance nous vous remercions pour votre bienveillante démarche.

AFB compte IBAN n° BE58 0015 8856 727

Le Grand Débat

en présence d'Elus des Français de l'Étranger
nous vous attendons le **jeudi 28 février 2019 à 18 heures**
à la Maison de la France – 17-19 rue Haute Sauvenière à Liège
Renseignements et inscription au
0477 43 17 61 ou désirantmartine@gmail.com